

Mise en garde
Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.



ASSEMBLÉE 17-CAP-10

Procès-verbal de l'**assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive le **jeudi 9 novembre 2017** 17 h 00, à la salle Vieux-Longueuil du centre administratif du Réseau situé au 1150, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil.

Sont présents formant quorum :

Madame Colette Éthier, présidente et conseillère de la Ville de Longueuil
Madame Monique Bastien, conseillère de la Ville de Longueuil
Monsieur Éric Beaulieu, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Isabelle Bérubé, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté
Monsieur Alain Dépatie, maire de la Ville de Saint-Lambert
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Benoît L'Ecuyer, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Xavier Léger, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Hélène Picard, représentante des usagers du transport régulier
Monsieur Alexandre Plante, vice-président et conseiller de la Ville de Brossard
Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général
Madame Carole Cousineau, secrétaire corporative

1. RÉSOLUTION NUMÉRO 17-140

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Monique Bastien, appuyé par madame Nancy Decelles :

« D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **Mot de la présidente**

Bonjour à tous,

Permettez-moi d'entrée de jeu de féliciter toutes les personnes qui ont été élues au sein de l'agglomération le 5 novembre dernier. Nous leur souhaitons tous le succès espéré dans le cadre de leur mandat. Et pour celles qui nous quittent, tout d'abord, nous tenons à les remercier pour leur contribution au sein de notre conseil et nous leur souhaitons bon succès dans leurs projets futurs.

Maintenant, il me fait plaisir de vous présenter les dernières nouvelles concernant le RTL.

Nous avons une toute nouvelle ligne accessible sur notre réseau régulier, soit la ligne 28 sur le chemin Chambly, aux personnes qui se déplacent en fauteuil roulant, triporteur ou quadriporteur. Cette ligne a été mise en service lundi dernier. Nous sommes fiers de compter maintenant 9 lignes de transport en commun régulières universellement accessibles sur le territoire de l'agglomération de Longueuil.

J'invite la clientèle à s'informer auprès du RTL des dimensions maximales des fauteuils ou des aides à la mobilité motorisée qui sont permises à bord.

D'autre part, en ce qui concerne nos partenariats, nous sommes fiers d'annoncer une toute nouvelle collaboration avec l'organisme Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL) et l'entreprise Lumenpulse.

Nous voulons tout d'abord saluer l'engagement de cette entreprise puisqu'elle fait la promotion du transport en commun. Suite à l'implantation de son siège social à Longueuil, elle a adhéré au programme Opus + Entreprise du RTM afin de favoriser l'utilisation du transport en commun par ses employés. Elle s'est ensuite engagée à payer la différence entre le titre mensuel de la STM et la TRAM3.

La ligne 125 a vu son achalandage grimper de façon significative, ce qui a fait en sorte que nous avons bonifié le service sur cette ligne, dès la rentrée 2017.

Bonne nouvelle! Notre application Chrono a été téléchargée plus de 42 000 fois depuis son lancement!

Merci à notre partenaire, le RTM, et à tous les employés qui ont collaboré au succès de ce projet.

En terminant, je vous informe que nous aurons, dès avril 2018, deux nouvelles lignes qui permettront de bonifier le service à la clientèle, soit la ligne express De Mortagne/Jacques-Cartier ainsi qu'une desserte visant à améliorer l'accès à la gare de Saint-Hubert, dans le secteur Vauquelin.

Par ailleurs, d'autres projets similaires sont à l'étude afin d'améliorer la desserte dans l'agglomération.

Sur ce, je vous souhaite un bon conseil d'administration à tous !

3. Période de questions du public

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil d'administration.

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

4. Adoption des procès-verbaux

4.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-141

Procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 5 octobre 2017

Il est proposé par monsieur Éric Beaulieu, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 5 octobre 2017. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Dossiers - Mobilité durable

5.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-142

Mise en service d'une nouvelle ligne accessible (ligne 28)

Il est proposé par madame Nancy Decelles, appuyé par monsieur Alexandre Plante :

« DE RATIFIER le déploiement de l'accessibilité aux personnes en fauteuil roulant sur la ligne 28 à partir de l'assignation du 6 novembre 2017 de façon à offrir une accessibilité universelle. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Dossiers – Gestion durable des ressources

6.1 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-143

Octroi de contrat – Acquisition laveuse/balayeuse pour plancher

Il est proposé par monsieur Benoît L'Ecuyer, appuyé par monsieur Michel Lanctôt :

« D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P17-029 – Acquisition laveuse/balayeuse pour plancher, au plus bas soumissionnaire conforme, soit « TENNANT SALES AND SERVICES CANADA ULC », aux prix unitaires soumis, pour un montant estimé à 149 235.25 \$, toutes taxes comprises, conformément à la soumission déposée et aux conditions du devis, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-144

Octroi de contrat - Convention-cadre ATUQ pour achats regroupés 2018

CONSIDÉRANT QUE chaque « SOCIÉTÉ » constitue une société de transport en commun exploitant une entreprise de transport en commun de personnes, notamment par autobus, au sens de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*, RLRQ., c. S-30.01 (ci-après nommée « Loi ») ;

CONSIDÉRANT QUE chaque « SOCIÉTÉ » est en mesure d'établir dès maintenant certains de ses besoins respectifs et prévisibles pour l'acquisition de divers biens et services pour l'année 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'un regroupement d'achats constitué de « SOCIÉTÉS » et, le cas échéant, d'autres personnes morales de droit public, permet à toute « SOCIÉTÉ » de bénéficier des avantages découlant d'un plus important pouvoir d'achat ainsi que d'une meilleure stratégie et planification du processus d'approvisionnement ;

CONSIDÉRANT QU'aux termes de l'article 89 de la « Loi », chaque « SOCIÉTÉ » a le pouvoir de mandater une autre « SOCIÉTÉ » afin d'entreprendre, en son nom et à l'occasion d'un achat unifié de matériel ou de services, toutes les démarches et procédures nécessaires afin de conclure les modalités d'une ou de plusieurs ententes ;

CONSIDÉRANT QUE des ententes seront conclues au cours de la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 et viseront l'acquisition de divers biens ou services, et ce, selon les besoins respectifs précisés par chacune des « SOCIÉTÉS » mandantes à la « SOCIÉTÉ » mandataire ;

Il est proposé par monsieur Alain Dépatie, appuyé par madame Hélène Picard :

« D'APPROUVER la convention cadre pour divers achats regroupés pour l'année 2018 entre le Réseau et les huit autres « SOCIÉTÉS » de transport, membres de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ), y compris l'Annexe 1 décrivant les mandats pour l'année 2018.

Une copie de ladite convention cadre est en annexe de la présente résolution.

D'AUTORISER les personnes désignées dans le Règlement intérieur de la Société de transport de Longueuil (L-02) à signer pour et au nom du Réseau tout document nécessaire pour donner plein effet aux présentes.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-145

Dépôt — Liste des chèques émis

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 22 septembre au 19 octobre 2017 pour le paiement des comptes inscrits au montant de 13 277 778.87 \$. »

6.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-146

Dépôt — Liste des honoraires professionnels

« PRENDRE acte du dépôt pour paiement de la liste des factures d'honoraires professionnels en date du 2 novembre 2017 au montant total de 43 039.38 \$. »

6.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 17-147

Dépôt – Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – septembre 2017

« PRENDRE acte du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour le mois de septembre 2017. »

7. Affaires nouvelles

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

8. Intervention des membres du conseil

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil d'administration interviennent à tour de rôle.

La présidente se joint aux membres du conseil d'administration pour féliciter les membres qui ont été réélus à titre de conseillers municipaux lors des élections du 5 novembre dernier. Les membres sont fiers du travail accompli au cours du dernier mandat.

Il est souligné que la période électorale a été une période favorisant un contact privilégié avec les citoyens et que ceux-ci ont manifesté leur appréciation générale à l'égard du RTL. Les membres du conseil d'administration remercient les employés du RTL pour leurs contributions et leurs efforts soutenus.

Les deux membres sortants, messieurs Dépatie et Plante, s'adressent à l'assemblée. Monsieur Dépatie fait état de ses années de service à la vie politique et remercie le conseil d'administration et les employés du RTL pour tout le travail accompli. Monsieur Plante relate les différents projets auxquels il s'est investi au cours de son mandat des 4 dernières années au RTL soit : l'introduction d'un autobus électrique, le micro transit, le projet de refonte du réseau pour mieux desservir la clientèle ainsi que la mise en place du réseau rapide d'agglomération (RRA).

9. RÉSOLUTION NUMÉRO 17-148

Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Nancy Decelles, appuyé par monsieur Xavier Léger :

« De lever la présente assemblée. » Il est 17h12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Colette Éthier
Présidente

(S) CAROLE COUSINEAU
Me Carole Cousineau
Secrétaire corporative